



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Construisons ensemble une école engagée !

Dossier de presse de rentrée
Annexe académique



Année scolaire
2022 - 2023

Dossier de presse de rentrée
du ministère
de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Annexe de l'académie de Créteil

Année scolaire
2022 - 2023

Sommaire

Chiffres clés de l'académie de Créteil	5
Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2022	
dans le 1 ^{er} degré en Seine-et-Marne	7
dans le 1 ^{er} degré en Seine-Saint-Denis	8
dans le 1 ^{er} degré dans le Val-de-Marne	9
dans le 2 ^d degré dans l'académie de Créteil	10
Instruire et faire progresser	
Projet académique 2020-2024	
« Autonomie et mobilité : une ambition partagée »	12
ArtExpro	13
Lutter contre les inégalités	
Réussir dans une École pleinement inclusive	15
Les cités éducatives de l'académie, dynamique et évolution	17
Faire grandir et s'épanouir	
30' d'activité physique quotidienne	19
Rentrée sportive au collège	21
Reconnaître et revaloriser les personnels de l'éducation nationale	
Feuille de route pour les ressources humaines	23
Revalorisation des filières administratives	24
École académique de la formation continue	25
Mission égalité professionnelle femmes/hommes et diversité	26
Premier prix littéraire des enseignants de l'académie de Créteil	27
S'engager dans les défis contemporains	
Journée de l'engagement	29

Chiffres clés de l'académie de Créteil

LES ÉLÈVES

911 256 écoliers, collégiens
et lycéens ⁽¹⁾

505 557 élèves du premier degré

	77	93	94
	162 856	196 962	145 739

405 699 élèves du second degré

	77	93	94
Collégiens	84 320	90 153	66 536
Lycéens	41 818	42 876	34 254
Lycéens pro	14 367	18 462	12 913

26 466 élèves en situation de handicap
scolarisés en milieu ordinaire ⁽²⁾

	77	93	94
	9 601	9 500	7 365

LES ENSEIGNANTS

63 694 agents de l'éducation nationale
enseignent à des élèves
des premier et second degrés ⁽²⁾

	77	93	94
1 ^{er} degré public	8 743	12 506	7 950
1 ^{er} degré privé sous contrat	363	511	508
2 ^d degré public	9 782	10 771	8 599
2 ^d degré privé sous contrat	1 166	1 410	1 385

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ⁽³⁾

3 309 écoles et établissements
du second degré publics
et privés

dont 3 080 écoles et établissements
du second degré public

 **2 643** écoles

	77	93	94
Public	1070	861	614
Privé	26	35	37

 **435** collèges

	77	93	94
Public	129	130	107
Privé	17	28	24

 **231** lycées et Erea*

	77	93	94
Public	52	68	46
Privé	13	25	24
Erea	1		2

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté

LES DIPLÔMES⁽⁴⁾

Diplôme national du brevet (DNB)

86,2 %

Taux de réussite à l'édition 2022

Résultats provisoires – Ensemble des séries

77	93	94
88,6 %	83,3 %	87,2 %

Baccalauréat

88,6 %

Taux de réussite à l'édition 2022

	77	93	94
Baccalauréat général	93,7 %	93 %	95,6 %
Baccalauréat technologique	90,7 %	87,4 %	89,3 %
Baccalauréat professionnel	77,6 %	78,3 %	78,8 %

(4) session 2022, données provisoires

LA TAILLE DES CLASSES⁽⁵⁾

Premier degré public et privé

23,1 élèves par classe (hors Ulis)

nombre moyen d'élèves en pré-élémentaire

77	93	94
23,4	22,4	23,9

Second degré public et privé

25 élèves par classe

nombre moyen d'élèves dans les formations en collège

77	93	94
25,6	23,9	25,6

21,3 élèves par classe (hors Ulis)

nombre moyen d'élèves en élémentaire

77	93	94
23,4	19,3	22,1

21,2 élèves par classe

nombre moyen d'élèves dans les formations professionnelles en lycée (hors CAP)

77	93	94
20,9	21,3	21,3

29,4 élèves par classe

nombre moyen d'élèves dans les formations générales et technologiques en lycée

77	93	94
30,7	28,2	29,4

(5) rentrée 2021

LE BUDGET ANNUEL DE L'ACADÉMIE

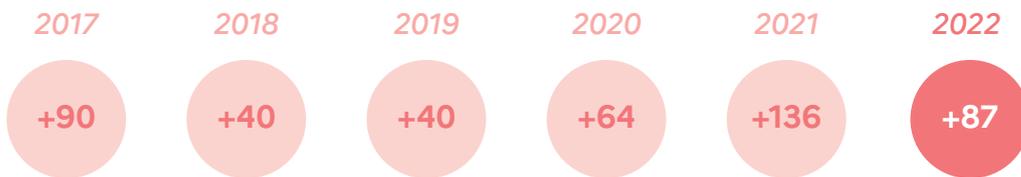
5,18 milliards d'euros⁽⁶⁾

(6) Année 2021

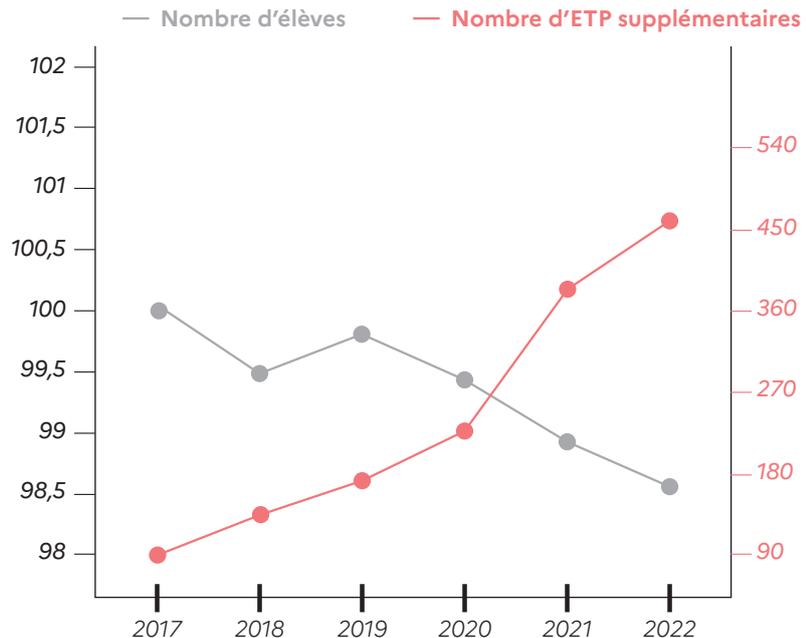
Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2022 dans le 1^{er} degré en Seine-et-Marne

87 moyens d'enseignement viennent abonder la dotation du 1^{er} degré. Ces moyens accompagnent les priorités déclinées dans le département, que sont l'équité territoriale et sociale, l'approche différenciée des écoles, l'accompagnement de la démographie, la poursuite de la mise en place des GS, CP et CE1 à 24, l'amélioration des décharges de direction à travers la mise en œuvre de la loi Rihlac et l'accompagnement du handicap avec notamment la création à la rentrée de 5 nouvelles structures : 3 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 2 unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA).

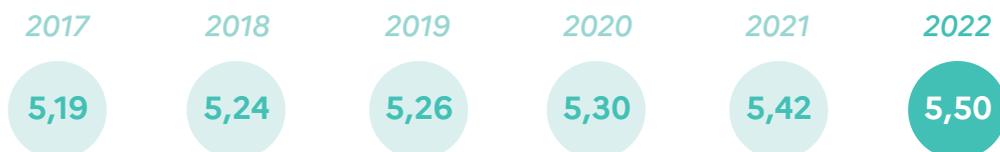
➔ Depuis 2017, + 457 postes.



Évolution du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves
Base 100 – Année de référence 2017



➔ Dans ce contexte, le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) passe de 5,42 à 5,50⁽¹⁾

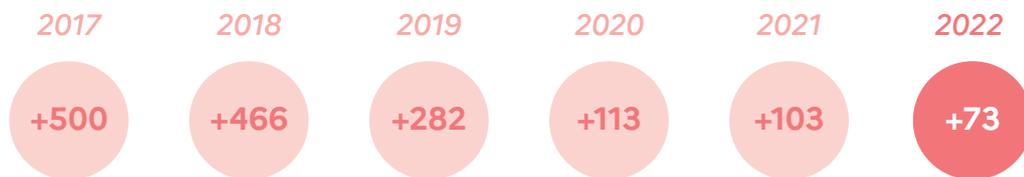


(1) Comme chaque année, la carte scolaire est élaborée à partir des projections d'effectifs sur plusieurs années et s'inscrit dans une démarche de dialogue continu et renforcé avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, des ajustements peuvent se poursuivre jusqu'au mois de septembre afin de prendre en compte les évolutions d'effectifs sur la base du comptage de rentrée.

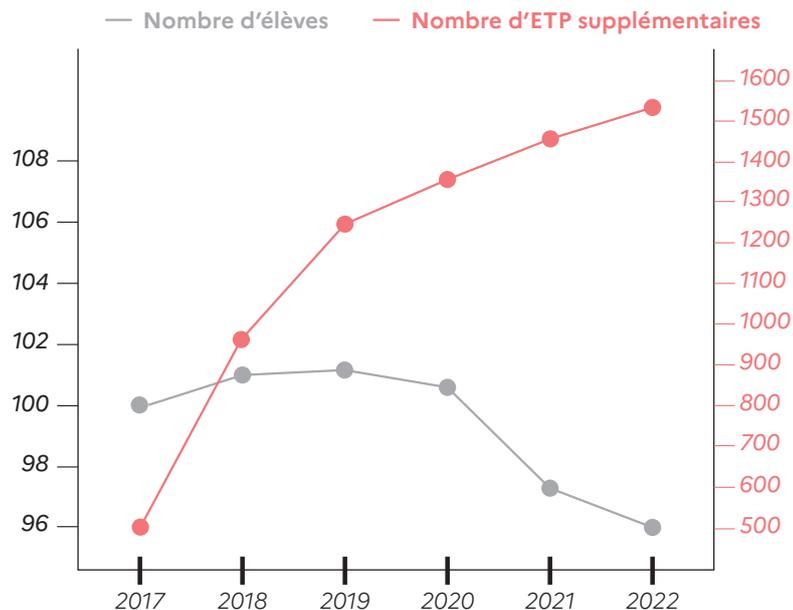
Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2022 dans le 1^{er} degré en Seine-Saint-Denis

Dans le 1^{er} degré, ce sont 73 moyens d'enseignement supplémentaires qui sont attribués au département. Les priorités ont été données à la mise en place de la mesure de dédoublement des grandes sections en REP, à l'amélioration des décharges de direction, à l'ouverture de dispositifs permettant la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers – ULIS écoles, emplois en Instituts médico-éducatifs (IME), Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivant (UPE2A) – et à l'accompagnement du futur projet de Territoire numérique éducatif.

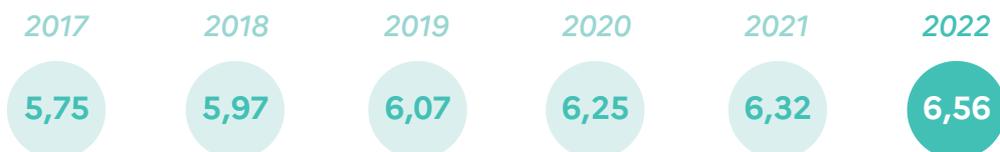
➔ Depuis 2017, + 1 537 postes.



Évolution du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves
Base 100 –
Année de référence 2017



➔ Dans ce contexte, le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) passe de 6,32 à 6,56 ⁽¹⁾

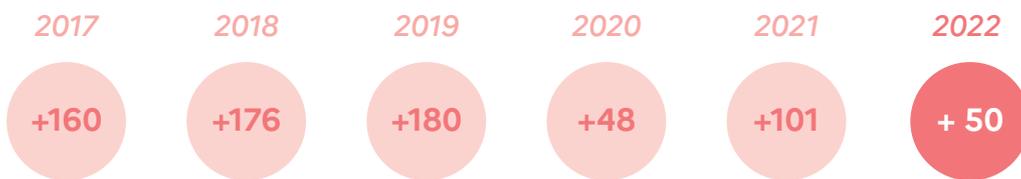


(1) Comme chaque année, la carte scolaire est élaborée à partir des projections d'effectifs sur plusieurs années et s'inscrit dans une démarche de dialogue continu et renforcé avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, des ajustements peuvent se poursuivre jusqu'au mois de septembre afin de prendre en compte les évolutions d'effectifs sur la base du comptage de rentrée.

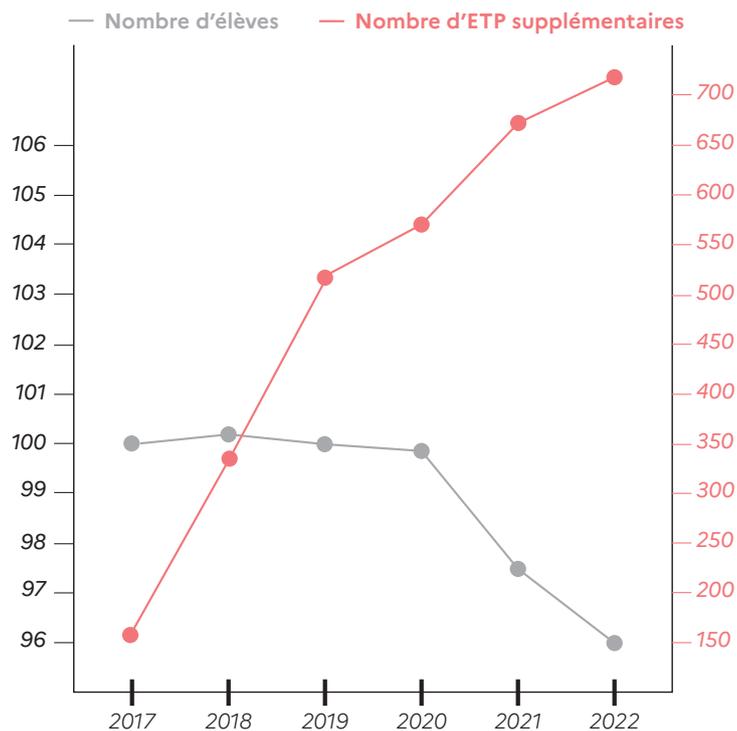
Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2022 dans le 1^{er} degré dans le Val-de-Marne

50 moyens d'enseignement supplémentaires dans le 1^{er} degré sont attribués au département, dans un contexte de baisse démographique prévisionnelle de 2 075 élèves. Les priorités ont été données à la poursuite du dédoublement des classes en éducation prioritaire, à la finalisation de l'accueil à 24 élèves maximum en CE1, déjà achevé en GS et CP, à l'ouverture de classes nécessaires dans certains territoires, à la prévention des installations tardives à la rentrée dans le département, à l'amélioration des décharges de direction, à l'accentuation des dispositifs de l'école inclusive et au renforcement des moyens pour le numérique éducatif.

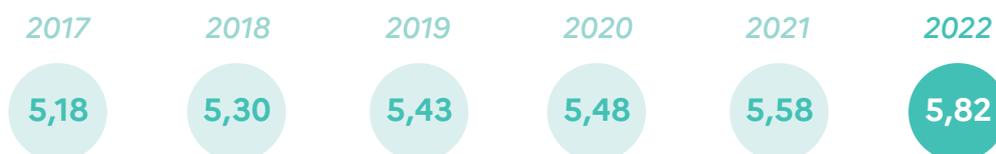
➔ Depuis 2017, + 715 postes.



Évolution du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves
Base 100 –
Année de référence 2017



➔ Dans ce contexte, le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) passe de 5,58 à 5,82 ⁽¹⁾



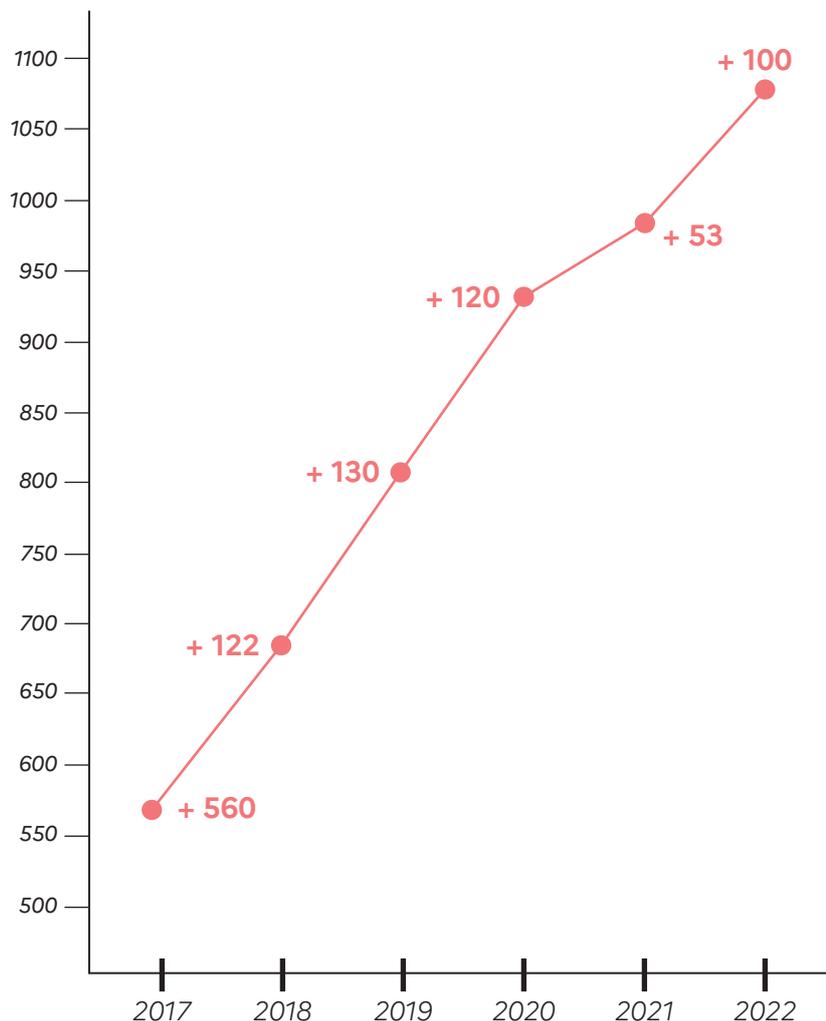
(1) Comme chaque année, la carte scolaire est élaborée à partir des projections d'effectifs sur plusieurs années et s'inscrit dans une démarche de dialogue continu et renforcé avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, des ajustements peuvent se poursuivre jusqu'au mois de septembre afin de prendre en compte les évolutions d'effectifs sur la base du comptage de rentrée.

Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2022 dans le 2^d degré dans l'académie de Créteil

L'académie de Créteil est dotée de **100 nouveaux équivalents temps plein (ETP)** en moyens d'enseignement.

➔ Depuis 2017, **+ 1 085 postes.**

— Nombre de moyens d'enseignement supplémentaires



La dotation horaire globale (DHG) allouée à un établissement est le résultat d'un processus d'échanges entre les services académiques et les établissements publics locaux d'enseignement (EPL). La notification initiale et sa transcription par l'établissement dans un tableau de répartition des moyens (TRMD) en janvier constituent la première phase. Le dialogue avec les établissements se poursuit ensuite jusqu'à la rentrée en fonction du constat des effectifs et des ajustements de structures éventuels.

INSTRUIRE ET FAIRE PROGRESSER



**Ancrer la culture
de l'évaluation**

Projet académique 2020-2024

Autonomie et mobilité : une ambition partagée

BILAN À MI-PAROURS

Presque deux années après son lancement, le projet académique 2020-2024 continue à mobiliser les énergies. Lancé à l'automne 2020 et conçu pour donner des orientations et des outils d'action à l'ensemble des acteurs, le projet académique contribue à guider chacun dans l'accomplissement de ses missions.

Le Projet académique 2020-2024 est placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui guide l'action commune des professionnels, des partenaires, des parents et des élèves de l'académie. À travers ces deux termes, ce projet se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de participer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Il s'articule autour de quatre grands enjeux : la maîtrise et le partage des savoirs, la construction de trajectoires de réussite, l'ouverture sur le monde, la qualité de la vie professionnelle. Décliné en 24 objectifs, ce projet se veut à la fois ambitieux et porteur d'enthousiasme : il ouvre des pistes d'actions concrètes, issues des réalités du terrain, tout en proposant un travail collaboratif ancré dans les valeurs de la République. Ce faisant, il met en lumière toutes les richesses et dynamiques que recèle l'académie de Créteil.

Au cours des deux premières années, le projet a commencé à devenir réalité grâce à l'action de tous les acteurs de l'académie : partout sur le territoire, de nombreuses actions pédagogiques riches et innovantes concourent à faire de nos élèves des esprits libres et des citoyens éclairés. Parallèlement, l'académie renforce sa culture de l'accueil et de l'accompagnement professionnel de tous ses personnels.

La route n'est pas finie et de nombreux progrès sont encore à accomplir : il reste deux années pour donner à tous les élèves les outils nécessaires pour devenir autonomes et mobiles. Tous les acteurs de l'académie partagent cette ambition.

[Retrouvez l'intégralité du projet académique sur la page dédiée du site ac-creteil.fr](https://www.ac-creteil.fr)



**Promouvoir la voie professionnelle
au cœur des métiers d'avenir**

ArtExpro

**UN ÉVÈNEMENT
EMBLÉMATIQUE DE LA VALORISATION
DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
AU SEIN DE L'ACADÉMIE**



Par la valorisation de la dimension artistique présente dans la voie professionnelle, l'académie de Créteil contribue depuis plus de vingt ans à la fierté des jeunes cristoliens qui suivent ces formations.

Depuis 2002, l'académie de Créteil organise chaque année ArtExpro. Unique en son genre, cet événement permet de mettre en lumière la créativité et le savoir-faire des élèves issus des filières professionnelles et de les accompagner sur le chemin de l'insertion professionnelle. À la jonction entre expression artistique et compétences techniques, ArtExpro permet à chacun de contribuer à la tenue de l'évènement selon son domaine d'études : les étudiants en mode, électrotechnique, menuiserie, photographie, tapisserie d'ameublement, esthétique, etc. peuvent ainsi présenter leurs réalisations, tandis que ceux des métiers de la sécurité, de l'accueil et de la restauration contribuent à l'organisation de la manifestation.

ArtExpro est organisé en partenariat avec la ville de Saint-Denis (93), et participe donc pleinement au développement culturel de la commune, par ailleurs candidate pour être capitale européenne de la culture en 2028. Ainsi, la ville met à disposition des exposants plusieurs lieux patrimoniaux, dont le musée d'Art et d'Histoire Paul-Éluard et l'Hôtel de ville.

Ouvert au grand public, l'évènement permet également la rencontre avec la population de Saint-Denis, entre les élèves et les enseignants des trois départements qui composent l'académie, mais aussi avec les collégiens qui construisent leur parcours professionnel, et qui peuvent ainsi prendre conscience de la diversité et de la richesse des formations qui leur sont accessibles.

Enfin, ArtExpro permet de travailler tout au long de l'année sur l'une des priorités de l'académie : donner à toutes et tous un accès égal à la culture. La rencontre avec les autres œuvres et artistes, la construction d'un évènement culturel ouvert à tous, le partage par l'art avec les populations cristoliennes, sont autant de preuves qu'ArtExpro permet aux élèves d'agir pour une meilleure démocratisation culturelle et un renouvellement essentiel des regards sur l'académie de Créteil.

Retrouvez ArtExpro 2022 sur le site ac-creteil.fr

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS



Rendre l'École
accessible à tous

Réussir dans une École pleinement inclusive

L'académie de Créteil a pour ambition de faire réussir l'ensemble des élèves de la maternelle au lycée. Comment prendre en compte les besoins de chaque élève et rendre accessible les apprentissages pour tous.

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, des avancées majeures ont été réalisées pour une École plus inclusive.

La scolarisation de tous les élèves, dont les élèves malades, en grande difficulté scolaire, les allophones ou en situation de handicap, est une ambition forte, une priorité.



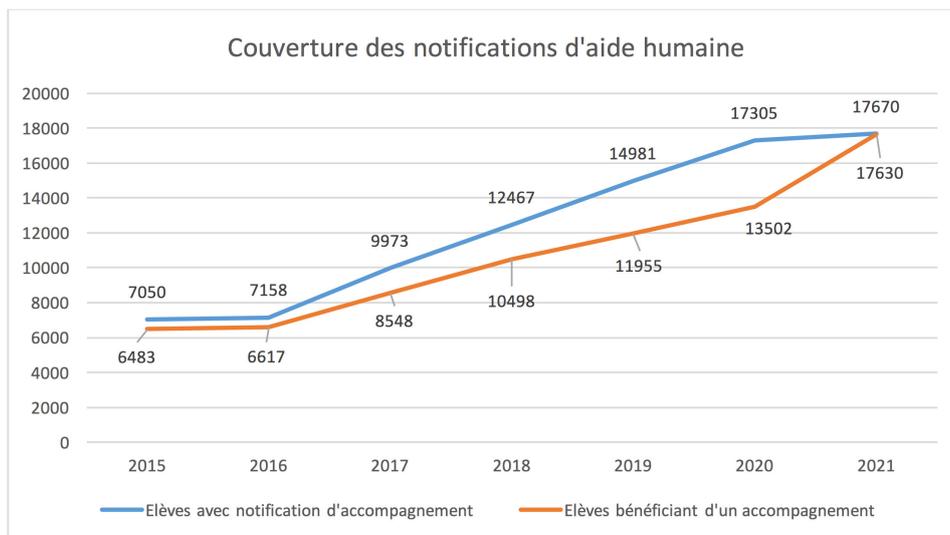
Le programme TED-i (Travailler ensemble, à distance et en interaction) permet aux élèves empêchés du fait d'une maladie de longue durée, de poursuivre leur scolarité.

L'académie de Créteil dispose d'une flotte de 230 TED-i. Depuis la rentrée 2021, grâce au travail des équipes départementales APADHE 76 robots TED-i sont déjà déployés dans les 1^{er} et le 2^d degrés de la maternelle au BTS. Un élève en UPE2A et un en SEGPA bénéficient aussi d'un TED-i. Les Robots TED-i seront disponibles dès la rentrée pour un grand nombre d'élève en bénéficiant.

Le dispositif a, par exemple, permis à un élève de grande section bénéficiant d'un TED-i et sa classe de participer à une sortie au Louvre.

L'accompagnement des élèves

Depuis 2015, le nombre de notifications, par les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), pour un accompagnement par une aide humaine, individuelle ou mutualisée, ne cesse d'augmenter dans l'académie de Créteil.



Source DGEESCO Août 2022

Les directions académiques concentrent leurs efforts pour le recrutement des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) selon deux priorités :

- la constitution et la fidélisation d'un vivier local ;
- la réduction de la durée de traitement de l'instruction des dossiers et des contrats.

Un partenariat renforcé avec l'Agence régionale de santé (ARS)

Le rectorat et l'ARS d'Île-de-France continuent de développer le travail et la réflexion transverse. Un séminaire commun, tenu pour la première fois en 2021-2022, a permis de réfléchir au déploiement et à l'articulation des dispositifs existants pour chacun des deux acteurs : dispositif d'autorégulation (DAR), EMASco (Équipe mobile d'appui médico-social), PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé) et perspective de PIAL renforcés (collaboration accrue avec les professionnels médico-sociaux).

L'académie de Créteil dispose :

- d'un DAR dans le Val-de-Marne, une ouverture en Seine-et-Marne est prévue à cette rentrée et un en Seine-Saint-Denis à la rentrée prochaine ;
- de trois EMASco (deux en Seine-et-Marne et une en Seine-Saint-Denis).

Le territoire est en 100% PIAL.

Une chargée de mission pour l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap

Depuis la rentrée 2021, une chargée de mission pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap a été nommée. Sa mission est de travailler avec les associations partenaires afin de fluidifier le parcours des élèves en situations de handicap, d'aider les enseignants à trouver des PFMP, des stages et de faciliter l'insertion des élèves en situation de handicap, en fin de parcours scolaires.

Identifier les besoins de chaque élève et rendre accessible à tous les apprentissages, c'est permettre à l'École de la République d'être pleinement inclusive.

[Retrouvez la rubrique dédiée à l'École inclusive sur le site ac-creteil.fr](http://ac-creteil.fr)

Réduire les inégalités sociales
et territoriales

Les cités éducatives de l'académie, dynamique et évolution

En janvier 2022, une troisième vague de labellisation a porté à 200 le nombre de cités éducatives sur le territoire national. Pour l'académie, elles sont passées de 15 à 21, renforçant encore leur dynamique.

Les cités éducatives sont des alliances d'acteurs de la communauté éducative sur un territoire, dont le but est de faire converger toutes les actions entreprises au service des élèves, des enfants, des jeunes jusqu'à 25 ans, sur et hors temps scolaire. Personnels de l'Éducation nationale, État, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs médicaux et sociaux, etc. unissent leurs initiatives pour les faire concourir et en démultiplier la portée.

Lors de la création des cités éducatives, en septembre 2019, l'académie de Créteil a vu 9 cités labélisées sur son territoire. Aujourd'hui, elles sont 21 : 12 en Seine-Saint-Denis, 5 dans le Val-de-Marne et 4 en Seine-et-Marne. Dans les territoires les plus fragiles, les cités éducatives, grâce à l'énergie de tous leurs acteurs, viennent lutter contre les inégalités en renforçant l'ensemble des politiques éducatives et la prise en charge des jeunes.

Les cités éducatives construisent leur projet d'action en s'appuyant sur un cahier des charges national qui entend répondre à trois enjeux majeurs : conforter le rôle de l'École afin de permettre la réussite scolaire de chaque élève et de sécuriser son parcours ; assurer la continuité éducative entre tous les temps de la vie de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire ; permettre plus de possibilités aux élèves en associant l'ensemble des acteurs du territoire, de la culture, du monde sportif, de l'entreprise, de l'engagement, des associations, etc.

Grâce à ces objectifs, les cités éducatives contribuent grandement au projet académique de l'académie « Autonomie et mobilité, une ambition partagée », qui entend construire pour chaque élève les conditions de son émancipation et de sa liberté. Elles sont donc au croisement de nombreuses dynamiques académiques : ouverture à l'international à travers notamment le Parcours européen des cités éducatives, éducation au développement durable, promotion de l'esprit critique et des valeurs de la République, déploiement de l'éducation artistique et culturelle, promotion du dispositif Devoirs Faits, actions de lutte contre la grande pauvreté, dispositif d'ouverture de l'école aux parents, promotion de la santé, Cordées de la réussite, etc.

[Retrouvez le parcours 2022 sur la page dédiée du site ac-creteil.fr](https://www.ac-creteil.fr)



FAIRE GRANDIR ET S'ÉPANOUIR



© Stéphanie Lacombe - MENJ

Encourager
l'activité physique



30' d'activité physique quotidienne

GÉNÉRALISATION DES 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE (30' APQ) À L'ÉCOLE PRIMAIRE

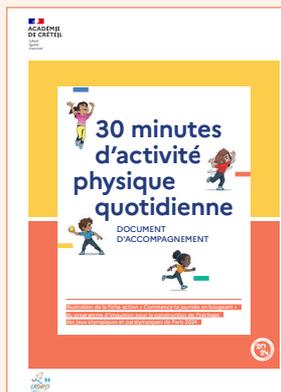
L'éducation nationale s'engage pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. La généralisation du dispositif à toutes les écoles sera mise en œuvre dès cette rentrée, avec l'appui des fiches pédagogiques réalisées par l'académie de Créteil qui est à l'origine du dispositif.

Toutes les études scientifiques convergent pour attester des bienfaits de l'activité physique sur la santé, dans de très nombreux domaines encore insoupçonnés hier : renforcement de la condition physique, de la santé cardiométabolique et osseuse, lutte contre l'obésité mais aussi amélioration de la santé mentale et des résultats cognitifs des élèves... Être en bonne santé est aussi une condition favorable pour bien apprendre.

L'organisation mondiale de la santé définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Elle recommande que les enfants pratiquent au moins une heure d'activité physique quotidienne pour être en bonne santé. Or, 4 enfants sur 5 de moins de 11 ans ne sont pas encore dans cette situation.

En conséquence, l'académie de Créteil s'est fortement engagée pour développer la santé et lutter contre la sédentarité des élèves, aggravée par la crise sanitaire, par le développement de la pratique d'une activité physique et sportive plus régulière.

Dès 2018, l'académie s'est engagée dans le développement de ressources pédagogiques pour permettre la mise en place au quotidien d'activités physiques, dans un temps choisi par les enseignants, en complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et du sport scolaire, pour développer la pratique physique des enfants dans cette perspective de santé. Ces outils ayant rencontré un véritable succès, l'expérimentation s'est progressivement déployée sur le territoire national. Le comité d'organisation de Paris 2024 a salué cette contribution à l'héritage durable des Jeux olympiques et paralympiques et mis en place une dotation de petit matériel sur la base des fiches cristoliennes « Courir Sauter Lancer et Danser ».



Les fiches pédagogiques ainsi créées pour accompagner la mise en œuvre des 30' APQ constituent un appui essentiel à la généralisation du dispositif.

Ressources de l'académie de Créteil

La délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme de l'académie de Créteil propose des fiches action sur plusieurs thématiques, pouvant être téléchargées sur le site Eduscol :

Courir		Danser
Lancer		Sauter

Dans le cadre du projet académique qui engage les élèves à s'ouvrir au monde par le sport, le nombre d'écoles qui participent au dispositif 30' APQ n'a cessé de progresser avec, à l'été 2022, près de la moitié des écoles cristoliennes inscrites dans le dispositif. Souhaitant soutenir cette dynamique, la délégation académique à l'Action Sportive à l'Olympisme et au Paralympisme a réuni un groupe de travail cristolien pour réaliser **de nouvelles fiches pédagogiques « Jouer au Handball » et « Jouer au rugby »**, à paraître, qui permettront aux élèves de jouer avec le plus de plaisir possible pendant ces 30 minutes.

Les écoles élémentaires labélisées Génération 2024 pourront formuler une demande de coupons Génération 2024 permettant la mise en place de 6 séances de découverte et de pratique d'un sport et/ou para sport dans le cadre de l'EPS :
<https://generation.paris2024.org/coupon-generation-2024>



**Encourager
l'activité physique**

Rentrée sportive au collège

SECTIONS D'EXCELLENCE SPORTIVE (SES)

L'académie de Créteil accompagnera, comme chaque année, de nombreux sportifs de haut niveau dans des établissements d'accueil qui aménagent leur scolarité afin de favoriser la réussite de leur double cursus, scolaire et sportif.

À compter de la rentrée 2022, l'académie veillera aussi à accompagner la scolarité de sportifs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes officielles des sportifs de haut niveau, mais qui ont le potentiel à très court terme pour pouvoir y accéder. Ces sportifs ont été identifiés par leur fédération puis inscrits en avril 2022 sur la liste régionale des élèves à haut potentiel sportif (HPS). Nombre d'entre eux seront accueillis dans les 19 établissements du nouveau réseau des sections d'excellence sportive, situés à proximité de leurs lieux d'entraînement.

En parallèle, deux établissements du réseau des SES, le collège Pierre-de-Ronsard à Saint-Maur-des-Fossés (94) et le lycée Uruguay France à Avon (77), proposeront une aide et un soutien scolaire à distance pour les sportifs dûment identifiés sur la liste des HPS qui ne peuvent pas bénéficier d'un établissement du réseau à proximité de leur lieu d'entraînement.

SPORT-SANTÉ ET EPS : TESTS DES QUALITÉS PHYSIQUES DES ÉLÈVES

L'activité physique et sportive étant un facteur de santé désormais incontesté, l'académie de Créteil propose aux établissements du second degré qui le souhaitent d'évaluer la condition physique de leurs élèves dans la perspective de les motiver et les orienter vers une pratique d'activité physique mieux adaptée à leurs besoins, comme l'ont déjà vécu 8000 élèves de l'académie.

L'objectif, par la suite, est de s'appuyer sur ce diagnostic précis pour accroître le bien être complet des élèves (physique, mental et social), en ajustant par exemple aux besoins identifiés lors des tests les contenus en EPS (en lien avec les programmes), à l'AS, dans les autres disciplines volontaires, en collaboration avec les parents, l'infirmerie, les clubs, etc.

Les tests accompagnés d'un kit adressé à l'établissement sont prévus pour une mise en œuvre dans le cadre d'une seule séance d'EPS avec une focale sur les qualités physiques des élèves les plus révélatrices de leur état de santé (vitesse, force, souplesse et endurance).

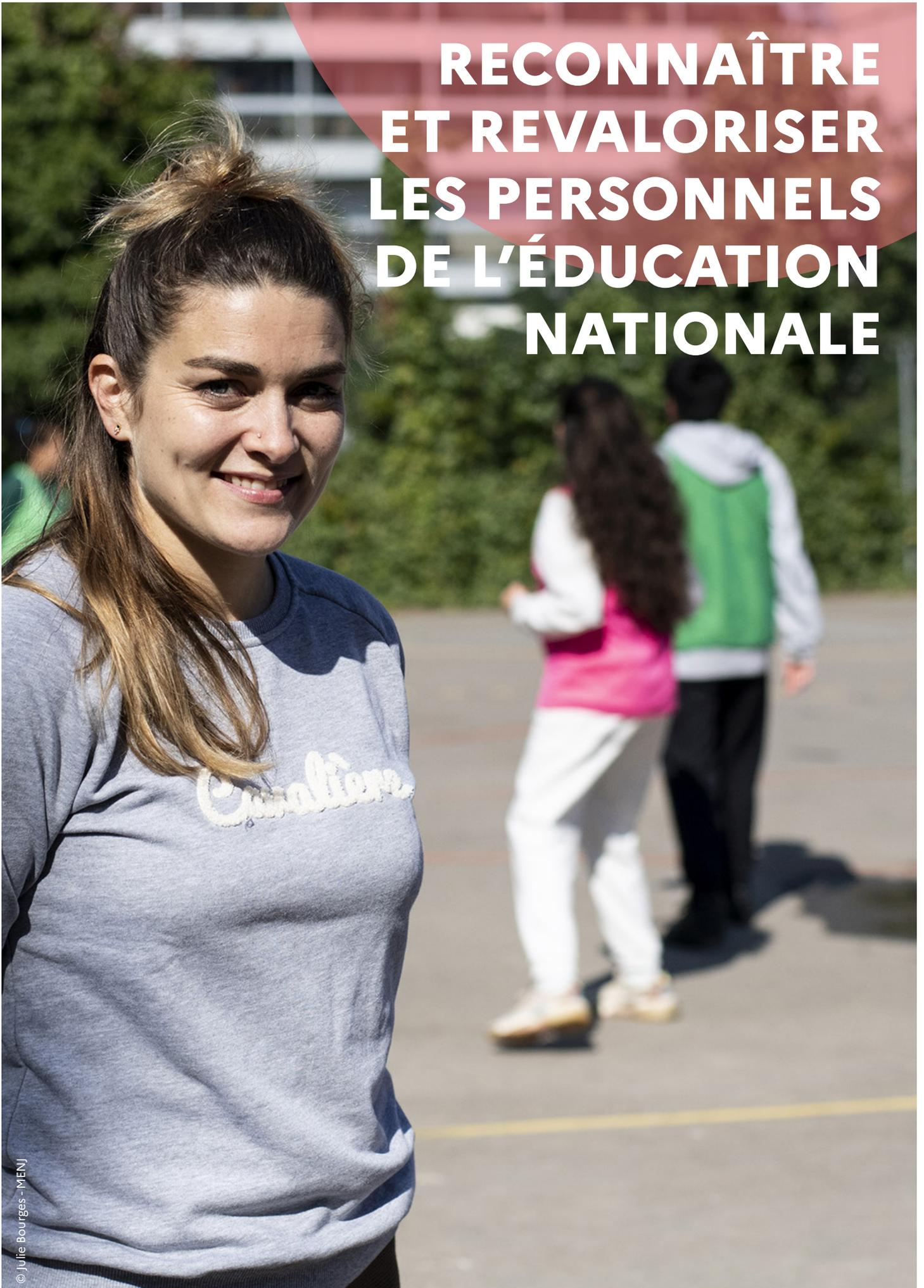
Les résultats de chaque élève sont centralisés sur une plateforme sécurisée RGPD, pour une restitution immédiate de leurs résultats permettant la comparaison des capacités d'un élève, d'une classe, ou d'un établissement avec l'ensemble de sa classe d'âge, sur des supports visuels très facilement accessibles et agréables.

Les résultats, transmis sous une forme normalisée, adressés aux professeurs et aux élèves, permettent d'accompagner chaque élève dans le développement d'une pratique physique adaptée à ses besoins. Les résultats sont suffisamment précis pour permettre aux élèves de constater leurs progrès, même ténus, s'ils s'engagent dans une pratique physique régulière, ajustée au diagnostic réalisé.

Un groupe de travail académique proposera des pistes d'exploitation de ces tests aussi bien en EPS, qu'au sein de l'établissement et/ou avec des partenaires extérieurs.

Les établissements intéressés par l'opération pourront se rapprocher de la délégation académique : ce.daasop@ac-creteil.fr

RECONNAÎTRE ET REVALORISER LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Mieux reconnaître les métiers du ministère

Feuille de route pour les ressources humaines

12 ENGAGEMENTS

L'élan impulsé par le Grenelle de l'éducation en matière de ressources humaines et les orientations et recommandations qui en sont issues, se trouvent inscrits dans une feuille de route qui formalise les engagements de l'académie de Créteil en matière de gestion des ressources humaines.

Le premier objectif est de suivre les projets mis en œuvre à l'échelle de l'académie afin de concrétiser les 12 engagements pris lors du Grenelle. **La revalorisation salariale des personnels**, l'autonomie accrue des établissements du secondaire, **un accompagnement renforcé des personnels** et une meilleure efficacité dans le déploiement de stratégies assurant une continuité pédagogique font partie des engagements que l'académie suit assidument, et qui contribuent à son attractivité.



Retrouvez l'intégralité des 12 engagements sur la page dédiée du site ac-creteil.fr

FICHES MÉTIERS

Le second objectif illustre la volonté de renforcer l'accompagnement des personnels de l'académie tant dans leur carrière (mobilité, formation, etc.) que dans leur vie personnelle (santé, logement, etc.) Ainsi, l'académie a engagé une démarche de gestion RH, permettant à chaque personnel, selon sa fonction, d'accéder aux informations nécessaires pour son accompagnement.

Ces fiches sont accessibles sur le site internet de l'académie et consultables à l'aide d'un identifiant personnel.



**Améliorer les conditions d'exercice
et les parcours des personnels**

Revalorisation des filières administratives

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation, le ministère a engagé des mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires du secteur administratif.

Au sein de l'académie de Créteil, environ 4 000 personnels ont bénéficié d'une revalorisation indemnitaire, dont plus de 1 900 agents administratifs des trois catégories. De nouvelles primes d'entrée ont notamment été établies pour certaines fonctions des catégories A et B.

Pour les agents de catégorie C, cette revalorisation indemnitaire est venue compléter des mesures indiciaires, telles que l'augmentation du minimum de rémunération, l'ajout d'un échelon supplémentaire augmentant le plafond de rémunération, et la réduction du temps d'évolution entre chaque échelon.

Les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS) ont également connu une revalorisation substantielle de leurs grilles indiciaires, augmentant ainsi l'attractivité de l'académie.

Enfin, des mesures de requalification ont été prises, permettant le passage en catégorie B d'agents de catégorie C et celui d'agents de catégorie B en catégorie A. Cette mesure permet une meilleure reconnaissance du travail effectué par les agents administratifs dans l'ensemble du territoire.

La revalorisation indemnitaire représente une enveloppe de 9 millions d'euros pour l'académie.

**Mieux former tous les personnels
de l'éducation**



École académique de la formation continue

**UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ACADÉMIE**

La création de l'École académique de la formation continue renforce la formation au plus près des besoins des personnels sur tous les territoires. Un large panel de parcours de formation est proposé grâce auquel chacun peut, selon sa fonction et à chaque étape de sa carrière, faire évoluer ses pratiques professionnelles et s'inscrire dans une dynamique de développement professionnel et personnel.

Ce programme se structure selon 6 entrées, qui répondent concrètement aux spécificités cri-toliennes pour construire une culture commune et mieux travailler ensemble.

1. Accompagner l'entrée dans les métiers
2. Consolider et approfondir les compétences professionnelles tout au long de la carrière
3. Former les personnels d'encadrement
4. Construire des collectifs de travail
5. Professionnaliser les acteurs de la formation
6. Accompagner les parcours et les mobilités professionnels de tous les personnels

Un parcours de formation spécifique est déployé pour tous les personnels entrant dans l'académie : enseignants exerçant dans le premier ou le second degré, personnels administratifs affectés en services déconcentrés ou en établissement.

**Toutes les informations sont disponibles
sur la page dédiée du site ac-creteil.fr**



Mieux former tous les personnels de l'éducation

Mission égalité professionnelle femmes/hommes et diversité

Portée par l'engagement fort du ministère, l'académie de Créteil s'est dotée d'un plan pour l'égalité qui comprend 23 actions organisées autour de 4 axes

- **Un plan de formation**

Il propose une première sensibilisation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes aux personnels administratifs rejoignant l'académie et une formation dédiée aux personnels d'encadrement.

- **Des actions de communication**

Tout au long de l'année, des informations relatives à l'égalité, la diversité et la lutte contre les discriminations seront transmises aux personnels de l'académie.

- **Conseil auprès du DRRH sur les actes de gestion des ressources humaines**

Afin de garantir l'égalité de traitement, une attention permanente est portée au bon déroulé et à la traçabilité des procédures, notamment en ce qui concerne les recrutements, la mobilité, la répartition des primes et indemnités, les entretiens d'évaluation, etc.

- **Lutte contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles**

Un dispositif permet aux personnels de signaler des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes, qu'ils en soient victimes ou témoins, par téléphone ou par mail.

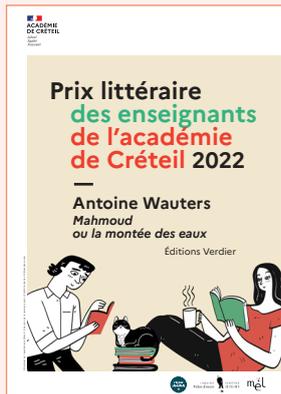
L'académie de Créteil met également à disposition des agentes et agents un nouveau canal de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes : stop-discr@ac-creteil.fr



Retrouvez l'intégralité du plan d'action académique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur la page dédiée du site ac-creteil.fr

Promouvoir la lecture pour tous
dans l'académie de Créteil

Premier prix littéraire des enseignants de l'académie de Créteil



L'académie de Créteil initie le premier prix littéraire d'enseignants. L'occasion de mettre en valeur les professeurs, férus de littérature et amoureux des livres, et de faire souffler le plaisir de la lecture dans les écoles et les établissements.

Le président de la République a retenu, pour l'année 2021-2022, la lecture comme grande cause nationale. C'est dans ce cadre que l'académie de Créteil a souhaité proposer aux enseignants une dynamique nouvelle en créant un nouveau prix littéraire, celui des enseignants de l'académie de Créteil.

De la maternelle au lycée, dans toutes les disciplines, les enseignants ont pu candidater pour faire partie du jury appelé à décerner le prix littéraire de l'académie à un roman francophone publié depuis septembre 2021. Emmanuelle Bayamack-Tam, enseignante de l'académie et écrivaine, a été la présidente de ce jury, composé de trente-six enseignants sélectionnés parmi les nombreuses candidatures de grande qualité. Ensemble, ils représentaient les trois départements de l'académie, de tous les niveaux et de toutes les disciplines.

Le jury a été installé par le recteur en mars et sa présidente a dévoilé la sélection des huit romans en compétition. Le printemps a été jalonné d'échanges, de débats passionnés, de partages de coups de cœur et d'analyses fines. Un temps de rencontre a permis d'échanger avec certains des auteurs en compétition.

En parallèle, au lycée des Métiers du Gué-à-Tresmes à Congis-sur-Thérouanne (77), les élèves de la section céramique ont été à pied d'œuvre avec leurs professeurs pour créer le trophée du lauréat.

Le 1^{er} juin, le jury s'est réuni pour délibérer. Les échanges ont été intenses et nourris mais après deux heures trente de débat et deux tours de vote, le livre lauréat s'est imposé. Le mercredi 22 juin, dans l'auditorium de la médiathèque Nelson-Mandela à Créteil, en présence du jury, des partenaires, des enseignants et élèves du lycée du Gué-à-Tresmes, le recteur a accueilli l'auteur lauréat et son editrice. L'émotion était au rendez-vous. Après les discours, la remise du prix et le temps des photos, les présents ont même bénéficié d'une séance de dédicace.

Le premier prix littéraire des enseignants de l'académie de Créteil a été attribué à **Antoine Wauters**, pour son roman **Mahmoud ou la montée des eaux** publié aux éditions Verdier.

La seconde édition du Prix littéraire des enseignants de l'académie de Créteil se prépare...

[Retrouvez l'édition 2022 du prix littéraire des enseignants de l'académie sur le site ac-creteil.fr](https://www.ac-creteil.fr)

S'ENGAGER DANS LES DÉFIS CONTEMPORAINS



**Faire société :
la transmission des valeurs de la République**

Journée de l'engagement

**UNE JOURNÉE ACADÉMIQUE POUR VALORISER
ET SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES
DANS UNE PERSPECTIVE CITOYENNE**



La journée académique de l'engagement valorise l'implication et la réussite des élèves, de l'école primaire au lycée, en termes notamment d'éco-citoyenneté, de lutte contre le harcèlement et de promotion de l'égalité des genres, en mettant à l'honneur leurs réalisations et les résultats des concours académiques et nationaux auxquels ils participent au cours de l'année scolaire. Au sein de l'académie de Créteil, l'ensemble des projets sur ces différentes thématiques est évalué par un jury unique afin de montrer les liens qui les unissent et mettre en lumière la démarche d'engagement des élèves.

Cette journée débute par la dernière séance de l'année du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), au cours de laquelle sont remis aux élus lycéens, les certificats de reconnaissance de leur engagement au service de leurs pairs. Les élus

lycéens au CAVL sont mobilisés dans l'organisation et le bon déroulement de la journée de l'engagement et participent, aux côtés des missions pédagogiques académiques, à la remise des prix des concours. Ce sont ensuite les lauréats académiques des concours qui sont mis à l'honneur.

Le prix national de l'action éco-déléguée

Il vise à encourager et valoriser les actions engagées par les éco-délégués de classe en faveur du développement durable. Il s'inscrit dans le prolongement de la politique d'éducation au développement durable, traduite par l'élection d'éco-délégués dans chaque classe de collège et de lycée et le déploiement de la labellisation E3D des établissements. Les élèves produisent une vidéo présentant leur démarche pour mettre en place un projet dans leur établissement, en croisant les thématiques environnementales et sociales, dans le cadre des 17 objectifs de développement durable.



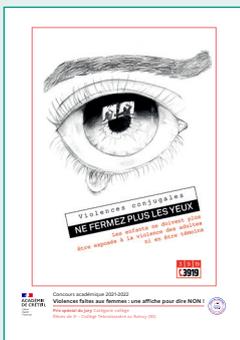
Le prix « Non au harcèlement »

Organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec le soutien de la Mutuelle MAE, il a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement, le cyber-harcèlement et le harcèlement sexiste et sexuel, à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Ce prix est l'un des trois temps forts du programme pHARe ; il engage les écoles et les établissements à élaborer un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Pour y participer, les élèves de 6 à 18 ans doivent envoyer leur projet au référent harcèlement de l'académie de Créteil. Les « coups de cœur académiques » sont ensuite éligibles pour concourir à la phase nationale du prix.



Cette année, le prix national a récompensé le collège Louis Braille d'Esbly (77) dans la catégorie vidéo/collège et lui a également décerné le prix « Mention coup de cœur des professionnels de la communication ». Tatiana, élève du collège Louis Braille, chanteuse pour la bande-son de la vidéo, et elle-même « ancienne élève harcelée » dit espérer contribuer ainsi à « une meilleure sensibilisation afin de diminuer le nombre d'enfants victimes du harcèlement ».

Les concours d'affiches de lutte contre les violences faites aux femmes et LGBTPhobies regroupent deux concours permettant aux élèves de l'académie de s'exprimer contre les violences subies par les minorités de genre et d'orientation sexuelle. Ainsi, ils permettent d'engager une discussion et de libérer la parole des élèves touchés directement par ces violences.



Le concours académique

« Violences faites aux femmes : une affiche pour dire NON ! »

Depuis 2018, le concours a ainsi été proposé aux établissements du second degré pour sensibiliser, informer et responsabiliser les élèves, filles et garçons, et les impliquer dans la prévention et la lutte contre ce type de violence, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre.



Le concours académique

« LGBTPHOBIES : une affiche pour dire STOP ! »

Lancé en 2020-2021, ce concours académique permet de développer une réflexion pédagogique de fond sur la question des violences à caractère sexiste et sexuel à l'encontre des personnes LGBTQI+, à l'occasion de la journée internationale contre les LGBTphobies du 17 mai.

Retrouvez le déroulé de la journée de l'engagement 2022, les palmarès et les lauréats sur la page dédiée du site ac-creteil.fr

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

Contact presse
Françoise Chapeau
01 57 02 62 46
francoise.chapeau@ac-creteil.fr